

Joigny, le 25 avril 2016

Inspection de l'éducation
nationale
Joigny Centre Yonne

Téléphone
03 86 62 00 71
Télécopie
03 86 92 94 12
Courriel
secjoi@ac-dijon.fr

10 Avenue Rhin et Danube
89300 JOIGNY

NOTE DE SERVICE N° 5

Année scolaire 2015/2016

Emargement des enseignants de l'école,
Des titulaires remplaçants
Et des personnels spécialisés des RASED

SOMMAIRE

Modification des animations
« Les nouveaux programmes de l'école élémentaire » pour les cycles II et III

L'inspectrice de l'éducation nationale
Isabel Roumieux

Les animations concernant les programmes prévues les 26 avril et 10 mai pour le cycle 2 et 28 avril et 12 mai pour le cycle 3 sont annulées en présentiel.

Ces 3 heures seront donc à effectuer au sein de chaque école selon les modalités choisies par l'équipe enseignante (ex. : 2 x 1h30, 3 x 1h00, ...).

Vous choisirez le ou les jours en fonction du contexte de votre école. La limite de réalisation est fixée au vendredi 3 juin 2016.

Un compte rendu des travaux réalisés pendant ces 3 heures sera à retourner à la circonscription avant le 17 juin 2016. Vous pouvez bien évidemment nous adresser toutes questions et/ou interrogations suite au travail que vous aurez engagé.

Des documents d'accompagnement ainsi que les liens ci-dessous sont joints à cette note pour soutenir votre réflexion.

<https://www.ac-caen.fr/dsden50/circo/cherbourgouest/spip.php?article160>

<https://www.ac-caen.fr/dsden50/circo/cherbourgouest/spip.php?article161>

Démarche proposée :

Temps 1 :

- Echanges avec toute l'équipe enseignante organisés par le directeur (lecture des programmes et des outils) ;
- Retour sur les échanges avec les enseignants du second degré pendant les journées inter-degrés (si cela a déjà eu lieu).

Temps 2 :

- Travail par cycle (progression / progressivité des apprentissages) dans les domaines choisis par l'équipe).

Temps 3 :

- Mise en commun pour une continuité et cohérence entre les 2 cycles.